

MAIRIE DE GOMETZ LA VILLE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 FEVRIER 2018

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, A. PINCHEMAILLE, B. VIOLETTE, J. VILLALON.

Absents excusés :

P. BOULET, E. MIGNON, C. MONIS-ARRAIOL
E. WERFELI pouvoir à E. GUYOT
R. PESCHEUX pouvoir à B. JACQUEMARD

La séance est ouverte à 20 H 50.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DESIGNE le Cabinet GARRIGUES BEAULAC pour représenter la commune dans l'affaire OLESSINA/Commune de Gometz la Ville.

APPROUVE la signature avec la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne d'un nouveau contrat rural, selon les modalités définies ci-après,

APPROUVE le programme définitif des opérations suivantes, pour un montant total de 501 000 € H.T. :

- 1°) Aménagement du sous-sol de notre restaurant scolaire : 331 000€ € H.T.
- 2°) Agrandissement de la cuisine de notre foyer rural : 79 500€ € H.T.
- 3°) Création de toilettes publiques et d'une sortie de secours à notre église : 90 500€ € H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarial relatif à la reprise des espaces communs de la Résidence des Blés pour une longueur de voirie de 150 mètres.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à Enedis pour la prise en charge des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution électrique Route de Beaudreville.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 40.

En Mairie, le 27 février 2018
Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

